

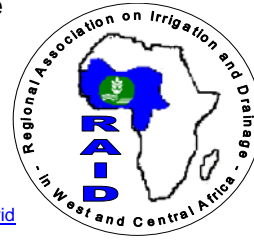


Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage en Afrique de l'Ouest et du Centre

Regional Association on Irrigation and Drainage in West and Central Africa

Article 1 -Récépissé N°2004-405/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Article 2 -E-mail : arid@eieretsher.org Web : www.eieretsher.org/arid



**TERMES DE REFERENCE POUR L'ORGANISATION D'UN VOYAGE D'ETUDES ET
D'ECHANGES AU PROFIT DES DIRIGEANTS DES SOCIETES ET OFFICES
D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES GRANDS PERIMETRES IRRIGUES
D' AFRIQUE DE L'OUEST**

Janvier 2011

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. OBJECTIFS	6
2.1. Objectif global	6
2.2. Objectifs spécifiques	6
III. RESULTATS ATTENDUS.....	6
IV. MISE EN ŒUVRE	7
4.1. Pilotage	7
4.2. Période et lieu	7
4.3. Participants	7

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La plupart des pays africains en général, et en particulier ceux de l'Afrique Occidentale ont une économie basée essentiellement sur l'agriculture. Celle-ci occupe la plus grande partie de la population active (environ 70%) et contribue pour la grande part à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB).

Bien qu'étant le principal secteur pourvoyeur de revenus, l'agriculture au niveau de ces pays est sujette à des aléas climatiques caractérisés par une insuffisance et une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies avec pour conséquence la baisse de la production agricole, et une baisse des revenus des producteurs.

Avec les multiples variations pluviométriques, une bonne production pluviale ne peut donc être garantie. Il apparaît alors impossible d'assurer la sécurité alimentaire par la seule production hivernale, qui dépend directement de la pluviométrie. La réduction du risque, en agriculture, passe nécessairement par l'irrigation. L'irrigation apparaît alors comme une alternative pour une sécurisation de la production. A l'heure actuelle, l'attention est, de ce fait, focalisée sur l'agriculture irriguée.

Pour de nombreux pays en voie de développement comme ceux de l'Afrique de l'Ouest l'irrigation constitue une priorité et fait partie des différentes politiques et stratégies de ces pays. Le développement de l'irrigation pour atteindre l'objectif de croissance durable de l'agriculture et de lutte contre la pauvreté, ainsi que pour diminuer l'impact du climat sur le taux de croissance.

Supprimé : .

Malgré les efforts consentis depuis les années 70 par beaucoup de pays africains, par la construction des ouvrages de mobilisation de l'eau, ainsi que l'aménagement et la mise en valeur des périmètres, l'irrigation n'a pas connu l'essor attendu.

A ce jour, les résultats restent mitigés avec des infrastructures insuffisamment valorisées et entretenus dont la gestion est largement déficiente. Ceci est non seulement lié à la faible maîtrise des techniques et technologies éprouvées en matière

d'irrigation mais aussi au faible niveau organisationnel des acteurs de l'irrigation et au mode de gestion des périmètres.

Dans le soucis de résorber un temps soit peu ce déficit, en vue d'une meilleure gestion des périmètres irrigués et une valorisation optimale des investissements, l'Association Régional pour l'Irrigation et le Drainage (ARID) qui est une Association Internationale Non Gouvernementale (ONG) scientifique et technique préoccupé par les questions de sécurité alimentaire à travers la maîtrise de l'eau et des terres, en collaboration avec l'Association Française pour les Etude des Irrigations et du Drainage (AFEID) avec le soutien financier de la Banque Mondiale a initié ce projet d'organisation d'un voyage d'étude en France au profit des dirigeants des sociétés et offices d'aménagement et de gestion des grands perimètres irrigués des Etats d'Afrique de l'ouest.

Supprimé : m

Supprimé : à

Supprimé : societes

Supprimé : e

Supprimé : perimetres

Supprimé : irrigues

Supprimé :

Cette activité cadre parfaitement avec les objectifs poursuivis par l'ARID depuis sa création. Ces objectifs sont :

- ✓ le développement des sciences et techniques en matière d'irrigation et de drainage respectueuses de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE);
- ✓ l'amélioration de la gestion de l'eau;
- ✓ le renforcement des capacités des acteurs afin de permettre une meilleure maîtrise de l'irrigation et du drainage.

La mission principale de l'ARID est de contribuer à la recherche de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention.

Pour ce faire, les objectifs qu'elle s'est fixés sont :

- ✓ promouvoir la mise en valeur durable et la gestion des terres et des eaux en vue d'accroître la production et la productivité agricole ;
- ✓ promouvoir les techniques durables d'aménagements hydro-agricoles et de conservation des eaux et des sols ;
- ✓ collecter et diffuser les résultats des études et recherches en matière d'aménagement hydro-agricole ;
- ✓ favoriser l'échange d'expérience en s'appuyant sur les réseaux nationaux, Sud- Sud et Nord- Sud ;

- ✓ appuyer la création de Comités nationaux des irrigations et du drainage, renforcer les réseaux existants ;
- ✓ contribuer à la formation, à la recherche et à l'information des acteurs de l'irrigation et du drainage ;
- ✓ appuyer la spécialisation de ses membres à travers le processus de certification des compétences ;
- ✓ appuyer les Etats de la région Afrique de l'Ouest et du Centre pour l'élaboration et/ou la relecture des politiques et stratégies nationales en matière d'irrigation et du drainage ;
- ✓ appuyer les Etats et les partenaires au développement dans la mise en oeuvre de leur politique ou stratégie de développement de l'irrigation et du drainage;
- ✓ développer une synergie avec les organisations poursuivant les mêmes objectifs en Afrique ou dans le monde.

Au nombre des activités éminemment retenues par l'ARID pour atteindre les objectifs visés en sus, figurent les rencontres et voyages d'études et d'échanges d'expériences entre les acteurs d'horizons divers pour tirer profit des expériences réussies des uns et des autres.

Dans ce cadre, l'ARID et l'AFEID, avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale, ambitionnent d'organiser au profit des dirigeants des sociétés et offices d'aménagements et de gestion des grands périmètres irrigués des pays de l'Afrique de l'Ouest, un voyage d'études et d'échanges en France.

Les présents termes de référence sont formulés pour **préciser** les objectifs, les résultats attendus et les modalités organisationnelles de ce voyage d'études et d'échanges..

Supprimé : .

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif global

Ce présent voyage d'étude vise à faciliter des échanges directes entre les responsables des sociétés et offices dans le domaine de la grande irrigation de l'Afrique de l'Ouest et de la France, sur des questions de gouvernance et de management.

2.2. Objectifs spécifiques

En cohérence avec les options prises par les différents pays pour le développement du secteur de la grande irrigation, il s'agira de :

1. échanger avec les responsables français en charge de la gestion des aménagements en vue de partager des expériences dans le domaine de l'irrigation et du drainage ;
2. S'instruire en tirant les leçons des points de réussite et d'échec de l'expérience des organisations et organes des usagers de l'eau en France;
3. visiter et s'approprier les bonnes techniques de construction des infrastructures hydrauliques en France.
4. Initier un programme d'échanges à moyen et long termes ;

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme du présent voyage, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ des échanges d'expériences ont eu lieu entre les responsables français en charge de la gestion des aménagements et les représentants dirigeants des offices et des aménagements de l'Afrique de l'ouest,
- ✓ Les infrastructures d'irrigation sont visitées.
- ✓ Les expériences des différentes structures ayant pris part au voyage se sont accrues en matière de gestion des aménagements hydro agricoles ;
- ✓ un programme des échanges futurs sont développés pour le moyen et long terme;

- ✓ Des connaissances sont acquises en matière de gestion d'eau et des sociétés et offices;

IV. MISE EN ŒUVRE

4.1. Pilotage

L'organisation de ce voyage sera réalisée de façon conjointe avec les différents comités nationaux d'irrigation et de drainage. Chaque comité national identifiera et suscitera la participation effective et active des responsables des sociétés et offices de gestion des grands aménagements relevant de son entité territorial .

Le pilotage sera assuré au niveau régional par l'ARID en collaboration avec l'AFEID.

Supprimé : .

4.2. Période et lieu

Il est prévu une durée de cinq (5) jours pour le déroulement dudit voyage, qui pourra s'effectuer en mi Mars 2011, dans le sud de la France.

Supprimé : au cours du mois d'Octobre 2009

Le lieu sera précisé de concert avec l'AFEID et les sociétés et Offices français concernés.

4.3. Participants

Les responsables des sociétés et offices de gestion des grands aménagements, ainsi que les structures techniques administratives en charge de l'irrigation de dix (10) pays sont concernés par ces échanges d'expériences. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Guinée, de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo, de la Mauritanie et du Cameroun. Chaque pays sera représenté par deux (02) participants. Les participants seront pris en charge par leurs structures respectives ou à travers de projets notamment ceux financés par la Banque Mondiale.

Supprimé : neuf

Supprimé : 9

Supprimé : et

Au niveau régional, l'ARID sera également représentée avec deux (2) participants.

Au total, vingt (20) participants sont attendus.

Supprimé : La liste détaillé des participants sera dressée ultérieurement.¶

Supprimé : Désignatio... [1]

Mis en forme : Retrait :
Gauche : 212,4 pt, Première
ligne : 35,4 pt

Mis en forme : Retrait :
Gauche : 212,4 pt, Première
ligne : 35,4 pt

Désignation	Quantité	Coût unitaire (f cfa)à	Coût total (f cfa)
Billet d'avion aller-retour;	30	1 500 000	45 000 000
Prise en charge des participants;	30*5	200 000	30 000 000
Déplacement des participants	Forfait	Forfait	5 000 000
Frais d'organisation et de coordination de l'ARID	Forfait	Forfait	3 000 000
Frais d'organisation et de suivi de l'AFEID	Forfait	Forfat	2 000 000
TOTAL			85 000 000

Saut de section (page suivante)

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS